

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE plan de zonage de l'ensemble de la commune

Prescription de l'élaboration du PLU le 19 avril 2012

Projet de PLU arrêté le 17 octobre 2019

PLU approuvé le 7 juillet 2021

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 7 juillet 2021 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Levainville

Le maire, M. Darnière

Date : 7 juillet 2021
Phase : Approbation

N° de pièce : 1 / 5 000

Échelle : **4.2**

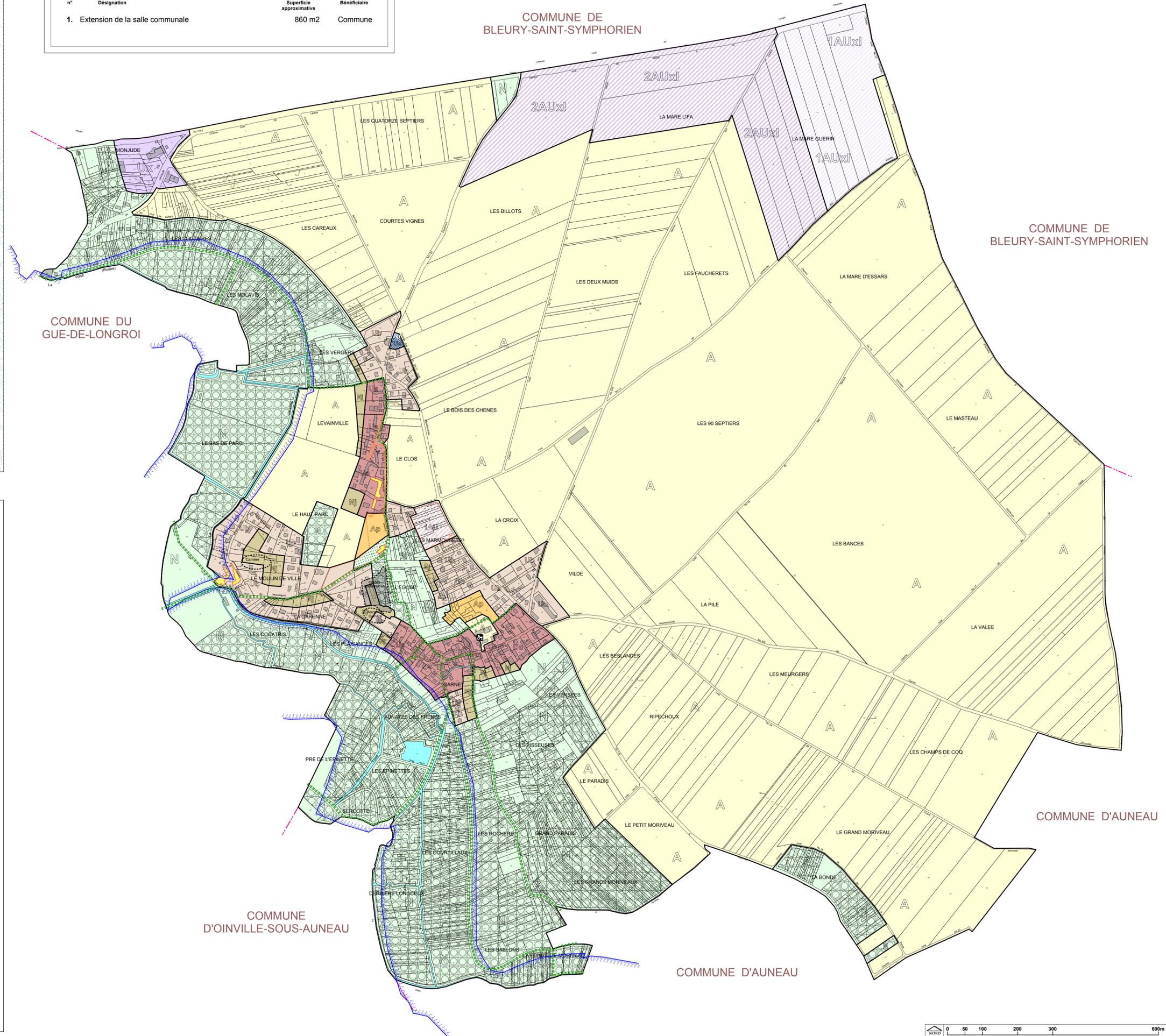
Mairie de Levainville, 3, rue de la Moiré, Garnet (28700)
tél : 02 37 31 42 93 / fax : 02 37 31 17 79 /
mairielevainville@wanadoo.fr

Gilson & associés Soc
urbanisme et paysage
4bis, rue Saint-Barthélemy, 28000 Chartres
02 37 91 08 05 / contact@gilsonpaysage.com
www.gilsonpaysage.com



Liste des emplacements réservés

n°	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1.	Extension de la salle communale	860 m2	Commune



LÉGENDE DU ZONAGE

- Limite de zone
- Zone d'habitat ancien
- Zone d'extension récente
- Zone à dominante d'équipements
- Zone à dominante d'activités économiques
- Secteur d'urbanisation future à dominante d'habitat
- Secteur d'urbanisation future à dominante d'activités logistiques
- Secteur d'urbanisation future à long terme à dominante d'activités logistiques
- Zone d'activités agricoles
- Secteur agricole de protection du paysage
- Zone naturelle et forestière
- Secteur de jardins
- Secteur d'orientation d'aménagement et de programmation
- Continuité de cheminement piétonnier à respecter
- Éléments repérés au titre de l'article L.151-19
 - Bâti et front bâti
 - Espace boisé classé
 - Emplacement réservé
- Pour information :
 - Bâtiment construit non-cadastré
- À titre informatif :
 - Zone inondable reportée d'après le plan de prévention des risques inondation
Ce report peut comporter quelques décalages.